



Regularisation - visa touriste 5 ans

Par Prisce

Bonjour,

J'ai besoin de votre aide. Entrée en France en 2016 avec mes enfants je me retrouve aujourd'hui en situation irrégulière. Mes enfants sont nés en France, scolarisés et sont en possession d'un DCEM. Depuis leur arrivée en France ils étaient gardés par leur marraine et mon époux et moi faisons des allers-retours entre le Gabon et la France. Mais en 2019 leur marraine ne pouvant plus les garder, je suis rentrée avec un visa touriste de 5 ans et la pandémie faisant je ne suis plus rentrée au Gabon. Je me retrouve donc en situation irrégulière. Comment puis-je régulariser ma situation sachant que mon époux possède un titre de séjour visiteur et nos enfants un DCEM.

Merci

Par AGeorges

Bonjour Prisce,

Je ne vois pas de problème, pour l'instant. Si vous êtes rentrée en France en 2019 avec un visa de 5 ans, Il est valide jusqu'en 2024. Il vous reste donc quelques années tranquilles.

Sauf si vous avez réutilisé le visa de 2016. Dans ce cas, il faudra regarder les mois de plus près, mais ça pourrait effectivement d'être juste bientôt car :

De façon générale, pour tous les délais qui auraient pu être comptés dans cette période COVID, il est considéré que les périodes de confinement n'existent pas juridiquement.

Par exemple, en 2020, il y a eu 150 jours (à ajuster) de confinement. Tous les délais qui expiraient dans la période ont été allongés de 150 jours. Et la période actuelle comptera aussi ... sans doute.